

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE VIA LES PLATEFORMES

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre :

La société ARBONIE, Société par actions simplifiée au capital de 260.000 euros, dont le siège social est situé Rue André Citroën - Zone des près LORIBES, 59128 FLERS-EN-ESCREBIEUX, immatriculée sous le numéro RCS de Douai 835 056 045, autorisée par la société « CLOTURES ET PORTAILS DE France » à exploiter le nom commercial « EASYCLOTURE », le site internet « www.easycloture.com » (ci-après le « Site ») et la marque verbale et la marque figurative « Easy Clôture », enregistrées auprès de l'INPI (ci-après les « Marques »).

Dénommée ci-après le "**Vendeur**"

D'UNE PART,

ET

Toute personne souhaitant procéder à un achat via une place de marché en ligne opérée par un tiers, sur laquelle le Vendeur vend des produits couverts par les Marques (ci-après la « Plateforme »).

Dénommée ci-après le "**Client**"

D'AUTRE PART,

Dénommées collectivement ci-après "**Les Parties**"

ARTICLE 1 – OBJET

Les présentes conditions générales de vente visent à définir les relations contractuelles entre le Vendeur et le Client, et les conditions applicables à tout achat effectué par le biais de la Plateforme.

Le Client s'interdit tout achat pour revente au sens de l'article L 110-1 du Code de Commerce.

Le Client doit être âgé d'au moins 18 ans et avoir la capacité juridique lui permettant d'effectuer une commande sur la Plateforme.

L'acquisition d'un produit par le biais via la Plateforme, est subordonnée à la lecture et l'acceptation pleine et entière par le Client des présentes Conditions Générales de Vente via les Plateformes. Afin d'en prendre connaissance, le Client clique sur le lien hypertexte présent dans l'annonce du Vendeur au sein de la Plateforme. Celles-ci peuvent éventuellement être complétées par les conditions générales de la Plateforme.

Les Conditions Générales de Vente via les Plateformes sont susceptibles d'être modifiées à tout moment, étant précisé que les conditions applicables au Client seront celles en vigueur à la date de sa commande sur la Plateforme. En cas de nouvelle commande, le Client est tenu de lire à nouveau les Conditions Générales de Vente via les Plateformes.

ARTICLE 2 – DESCRIPTION DES PRODUITS

Les produits du Vendeur proposés à l'achat sont ceux présentés sur la Plateforme au jour de la consultation par le Client.

Les photographies assortissant éventuellement la présentation des produits sont les plus fidèles possible mais ne peuvent assurer une similitude parfaite avec le produit proposé et présentent, dans certains cas, des suggestions de présentation dont l'ensemble des éléments constituant les photographies n'est pas systématiquement proposé à la vente. Ces photographies de présentation n'ont pas valeur contractuelle.

Au sein de la Plateforme, le Client peut lire les informations obligatoires à sa destination et prévues par le droit applicable, notamment des descriptions et caractéristiques afférentes aux produits proposés à l'achat par le Vendeur.

ARTICLE 3 – PRIX

Les prix indiqués par le Vendeur et/ou la Plateforme au moment de la commande sont libellés en Euros TTC, en fonction de la TVA au taux en vigueur au jour de la commande. Tout changement de taux sera répercuté sans délai sur le prix des produits proposés.

Les prix sont indiqués hors frais de livraison, qui sont précisés ultérieurement, lors du processus de commande.

Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier ses prix à tout moment, étant toutefois entendu que les modifications ne peuvent avoir d'impact sur les commandes déjà réalisées puisque les prix présentés sur la Plateforme au jour de la commande seront les seuls applicables au Client.

Les prix indiqués comprennent les frais de traitement de la commande.

Les prix indiqués intègrent, le cas échéant, la participation aux coûts de fin de vie des produits (éco-participation) au titre des filières de responsabilité élargie du producteur d'éléments d'ameublement (identifiant unique : FR037220_10SZAA) et/ou emballages ménagers et papiers graphiques (identifiant unique : FR037220_01QNNH).

Les frais de livraison appliqués sont ceux indiqués par La Plateforme au moment de la commande.

Le prix de vente est exigible dès la commande.

Au sein de la Plateforme, la commande peut être réglée selon les modes de paiements proposés par celles-ci.

Le Client garantit au Vendeur qu'il dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement qu'il a choisi.

Le Vendeur se réserve le droit de suspendre l'exécution de la commande ou de l'annuler (résolution) en cas de refus de l'établissement bancaire teneur du compte bancaire du Client de valider ou d'exécuter le paiement correspondant à cette commande ou si celle-ci s'avère ou est suspectée d'être frauduleuse.

Le Vendeur n'assume aucun coût attribuable à la transaction monétaire.

ARTICLE 4 – PROCESSUS DE COMMANDE

Préalablement à la commande, le Client doit s'identifier et renseigner les informations demandées, dont son identité (nom, prénom, civilité), une adresse électronique, un numéro de téléphone et l'adresse de livraison.

Il appartient au Client de mettre à jour ses coordonnées en cas de changement.

Le Client souhaitant passer commande auprès du Vendeur doit :

- consulter le descriptif des produits proposés ;
- lire et accepter les présentes Conditions Générales de Vente via les Plateformes ;
- ajouter à son panier les produits sélectionnés ;
- corriger les éventuelles erreurs de saisie ;
- valider le panier ;
- créer ou modifier son compte client afin de s'assurer de l'exactitude des données renseignées ;
- choisir son mode de livraison ;
- choisir et valider son mode de paiement ;
- valider la commande.

Le Vendeur communiquera au Client par Messagerie de la Plateforme et/ou courrier électronique la confirmation de la commande enregistrée contenant les informations renseignées par le Client ainsi que les présentes Conditions générales de Vente via les Plateformes.

Il appartient au Client de s'assurer de l'exactitude des informations fournies, dont il est seul responsable.

L'ensemble des données fournies et la confirmation de commande par le Vendeur valent preuve de la formation du Contrat de vente.

Le Vendeur procédera à l'archivage des commandes et confirmations de commandes sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle. Les registres informatisés du Vendeur et/ou de la Plateforme seront considérés par les Parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenues entre les Parties.

Il appartient au Client de conserver le numéro de commande qui lui sera attribué et qui lui sera réclamé, notamment, pour toute réclamation ultérieure.

Enfin, il est précisé que le Vendeur se réserve le droit de refuser une commande présentant un caractère anormal, notamment au regard des quantités commandées.

ARTICLE 5 – INDISPONIBILITE DES PRODUITS

En cas d'indisponibilité du produit commandé en stocks, la commande sera annulée et le Vendeur en informera le Client par courrier électronique et/ou téléphone et/ou messagerie de la Plateforme.

En cas d'annulation de la commande, le prix sera remboursé au Client.

ARTICLE 6 – LIVRAISON

6.1 Délais de livraison

Le délai maximal de livraison d'un produit à compter de la commande est indiqué dans l'offre présente sur la Plateforme. En cas d'achat groupé de plusieurs produits auprès du Vendeur, le délai de livraison applicable à l'ensemble de la commande correspond au délai le plus long indiqué pour l'un de ces produits.

La date limite de livraison sera précisée au sein du courrier électronique de confirmation de la commande formulé par la Plateforme.

En aucun cas, le délai de livraison ne pourra dépasser 30 jours.

Le Vendeur et/ou la Plateforme informera le Client par courrier électronique et/ou téléphone et/ou messagerie de la Plateforme de l'envoi de sa commande.

Le délai de livraison annoncé ne prend pas en compte le temps de préparation de la commande. Celui-ci peut prendre un à trois jours et peut s'allonger selon la période.

6.2 Frais de livraison

Les frais de livraison des produits sont calculés en fonction du montant de la commande, du poids du colis, de l'adresse de livraison et du type de transport. Ceux-ci sont indiqués préalablement à la validation de la commande.

6.3 Modalités de la livraison

La vente en ligne des produits présentés sur le Site est limitée et réservée aux Clients résidant sur le territoire français (DOM-TOM exclus) ou sur le territoire belge et ce pour des livraisons requises dans ces zones géographiques.

Les livraisons sont faites à l'adresse indiquée par le Client lors de sa commande. Toute demande de modification d'adresse de livraison faite après la validation de la commande ne pourra être prise en compte.

La livraison sera effectuée en pied d'immeuble ou face au domicile du Client, à partir d'une route carrossable d'une largeur minimum de 4 mètres. Le transporteur pourra refuser la livraison si ces conditions ne sont pas respectées.

A réception des produits, il appartient au Client de contrôler l'état et les quantités de la commande livrée et de vérifier le contenu du colis devant le transporteur avant de signer le bon de livraison.

En cas d'avarie ou de produit manquant, le Client doit émettre des réserves précises sur le bon de livraison et refuser la livraison du colis. Le Client en informe le Vendeur par courrier électronique à l'adresse suivante : client@easycloture.com en rappelant le numéro de la commande, dans un délai de trois jours ouvrés suivant la livraison. Attention si le produit est posé, aucune demande de litige ne pourra être prise en compte. A défaut de réserves ou en cas de réserves insuffisantes, le Vendeur se réserve le droit de refuser la reprise, l'échange ou le remboursement du/des produit(s). Dès lors que le Client a eu la possibilité de vérifier le bon état des produits puis aura signé le bordereau de livraison, sans protestation motivée et formulée dans le délai de trois jours précité, les responsabilités du transporteur et du Vendeur seront déchargées au titre des dommages éventuellement occasionnés au cours des opérations de livraison. La mention "sous réserve de déballage" est dépourvue de portée légale et ne saurait décharger le Client de son devoir de contrôle de la marchandise livrée. Si le livreur ne laisse pas le temps au Client de contrôler l'état de la marchandise (qualité et quantité), il doit le préciser sur le bordereau de livraison et faire contresigner le chauffeur.

Le Vendeur se réserve le choix du prestataire de transport.

Livraison par transporteur avec chariot embarqué :

Toutes les livraisons sont effectuées sur rendez-vous, négocié entre le transporteur et le Client. Une demande de prise de rendez-vous est adressée au Client, au numéro de téléphone renseigné lors de la commande.

En cas de mauvais numéro de téléphone ou d'absence de numéro de téléphone, le Vendeur tentera de contacter le Client par courrier électronique ou la messagerie de la Plateforme.

Lorsque la livraison à effectuer implique l'emploi d'une route étroite, le Client devra l'indiquer au transporteur afin qu'il prenne ses dispositions.

Le Client confirme au transporteur le rendez-vous et valide les conditions de livraisons.

De manière générale, le refus par le Client d'accepter le jour de livraison proposé relance le délai (15 jours ouvrables) pour une nouvelle livraison.

Le transporteur s'engage cependant à une recherche de solution avec le Client lors d'un contact téléphonique avant de reporter le délai.

La livraison s'effectue par semi-remorque ou porteur PTR 40 tonnes longueur 16 mètres ou 18 mètres, hauteur 5 mètres, équipé d'un chariot embarqué poids 2000 Kg.

Dans le cas où le lieu de livraison est difficile d'accès pour ce type de véhicule, soit :

- le Client propose un autre lieu de livraison accessible.
- Le transporteur peut proposer une solution alternative, mais un forfait (variable en fonction du lieu) sera appliqué.
- le Client annule sa commande.

Le Vendeur se réserve le droit de pouvoir annuler et rembourser la commande du Client si aucune de ces 3 solutions ne sont prises et acceptés par les 3 parties (Vendeur / Client / transporteur) à l'exception des frais de livraison si les difficultés d'accès sont du fait du Client.

Livraison messagerie :

Toutes les livraisons se font par rendez-vous pris par sms. Le Client se connecte sur le lien transmis par sms et choisit la journée de livraison qui lui convient le mieux.

En cas de mauvais numéro de téléphone ou d'absence de numéro de téléphone, le Vendeur tentera de contacter le Client par courrier électronique ou la messagerie de la Plateforme.

La livraison messagerie s'effectue dans la journée choisie selon le planning de tournée de livraison entre 8h et 17h30.

En outre, le Vendeur se réserve le droit de mandater un autre transporteur.

En l'absence du Client ou du tiers désigné par lui lors du rendez-vous convenu, le Vendeur se réserve le droit de refacturer au Client toute nouvelle livraison.

Dans le cas où le lieu de livraison est difficile d'accès pour ce type de véhicule, soit :

- le Client propose un autre lieu de livraison accessible.

- Le transporteur peut proposer une solution alternative, mais un forfait (variable en fonction du lieu) sera appliqué.

- le Client annule sa commande.

Le Vendeur se réserve le droit de pouvoir annuler et rembourser la commande du Client si aucune de ces 3 solutions ne sont prises et acceptés par les 3 parties (Vendeur / Client / transporteur) à l'exception des frais de livraison si les difficultés d'accès sont du fait du Client.

ARTICLE 7 – RESPONSABILITE

Le Vendeur peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du contrat est imputable, soit au Client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au contrat, soit à un cas de force majeure, tel que défini à l'article 1218 du Code civil.

Il appartient au Client de s'assurer que les produits commandés sont parfaitement conformes à ses besoins et tiennent compte des contraintes propres aux conditions d'implantation envisagées des produits.

Il appartient également au Client de s'assurer qu'il dispose du droit d'installer une clôture le cas échéant, et que cette installation ne porte pas atteinte aux droits de tiers.

La responsabilité du Vendeur ne pourra, notamment, être engagée en cas d'utilisation impropre des produits, en cas d'utilisation non conforme aux règles de l'art ou aux instructions de montage, de stockage à l'air libre ou en cas de toute utilisation anormale des produits.

Le Vendeur ne pourra être tenu responsable de tous dommages intervenants lors de la mise en œuvre du produit ou tous tiers désigné par le Client.

ARTICLE 8 – GARANTIES

8.1 Garanties légales

Indépendamment de la garantie contractuelle consentie, les Produits demeurent garantis au titre de la garantie légale de conformité et la garantie légale des vices cachés tels que définies aux articles L.217-4 et suivants du Code de la Consommation et 1641 et suivants du Code Civil.

Article L. 217-4 du Code de la consommation

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L. 217-5 du Code de la consommation

Pour être conforme au contrat, le bien doit :

1) être propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- correspondre à la description donnée par le Vendeur et posséder les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle :

- présenter les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le Vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage.

2) ou présenter les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou être propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L. 217-12 du Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article 1641 du Code civil

Le Vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 du Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur :

- bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir ;

- peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du Code de la consommation ;

- est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à vingt-quatre mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie.

Le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les vices cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du Code civil et que dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code civil.

8.2 Modalités de retour des produits

A compter de la date de livraison de la commande, le Client dispose de 30 jours pour retourner la commande. A cet effet, le Client effectue une demande de retour adressée au Vendeur par courrier électronique en indiquant toutes les informations relatives à la commande, ainsi qu'au(x) produit(s) concerné(s) afin de se voir attribuer un numéro de retour.

Il appartient au Client de conserver les accessoires fournis avec le produit ainsi que les éventuelles étiquettes apposées sur le produit ou ses emballages, et qui sont nécessaires pour bénéficier des garanties.

Le Client est responsable du mode d'emballage de son produit, lequel doit être réalisé de telle sorte que le produit puisse voyager sans risque de casse ou de dégradation.

Le retour peut s'effectuer à l'aide des transporteurs choisis par le Vendeur.

Les frais de retour sont à la charge du Client et leur montant comprend les frais d'enlèvement qui s'élèvent à 27€ HT et les frais de transport qui sont calculés en fonction du poids et des dimensions du colis.

Les frais de livraison facturés lors du passage de la commande sont une participation aux frais de livraison et ne correspondent pas au montant réel de la livraison. Il peut donc y avoir un écart entre les frais de livraison et les frais de retour.

En cas de retour anormal ou abusif, ce retour sera considéré comme un retour non conforme et traité comme tel. Des frais de transport, de manutention et de tests seront facturés au Client. De même, tous produits renvoyés sans numéro de retour seront traités comme retour non conforme.

En cas de produit défectueux ou non-conforme, le Client doit en informer le Vendeur en envoyant un courriel à l'adresse client@easycloture.com ou un courrier à l'adresse EASY CLOTURE, Rue André Citroën - Zone des près LORIBES, 59128 FLERS-EN-ESCREBIEUX, au plus

tard dans un délai de 3 jours ouvrés à compter de la date de réception du produit chez le Client.

Le Client doit joindre à sa demande les éléments suivants :

- En cas de produit endommagé ou cassé, une photographie du produit ;
- En cas de produit défectueux, une photographie ou une vidéo du dysfonctionnement ;
- En cas de produit incomplet, une attestation sur l'honneur.

Les produits en fin de série et déstockage ne sont ni repris ni échangé.

Le retour devra être fait à l'adresse suivante sur rendez-vous : EASY CLOTURE – 192 RUE DU CHAMP DE TIR, 59553 CUINCY.

Sous réserve du parfait état du produit retourné, le remboursement de la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison, sera assuré par le Vendeur, selon le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour payer sa commande, sauf accord exprès du Client pour qu'il utilise un autre moyen de paiement, dans un délai maximum de quatorze jours à compter de la date de réception du produit retourné.

8.3 Garantie commerciale

Certains des produits mis en vente sur la Plateforme peuvent être garantis de manière contractuelle par la Plateforme. Le contrat de garantie commerciale conclu entre le Client et la Plateforme précisera le champ d'application et les modalités de mise en œuvre de la garantie commerciale.

La garantie commerciale est facultative et ne se substitue pas aux garanties légales.

ARTICLE 9 – DROIT DE RETRACTATION

le Client bénéficie d'un délai de rétractation de quatorze jours à compter de la réception du bien par le Client ou par un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, ou de la réception du dernier bien dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément dont la livraison est échelonnée sur une période définie, pour retourner le produit au Vendeur en vue de son échange ou de son remboursement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que les frais de retour.

Le Client informe le Vendeur de sa décision de rétractation en lui adressant, avant l'expiration du délai, le formulaire de rétractation fourni en Annexe, ou par tout courrier dénué d'ambiguïté, à l'adresse postale /mail suivante : EASY CLOTURE – Rue André Citroën - Zone des près LORIBES, 59128 FLERS-EN-ESCREBIEUX ou client@easycloture.com, afin de se voir attribuer un numéro de retour.

Le Client renseignera obligatoirement le numéro de commande dans le formulaire ou courrier de rétractation.

Le retour devra être fait à l'adresse suivante sur rendez-vous : EASY CLOTURE – 192 RUE DU CHAMP DE TIR, 59553 CUINCY.

Certains produits du Vendeur en raison de leur nature, ne peuvent être renvoyés par la Poste. Pour ces derniers, il convient de contacter le Vendeur afin de planifier un enlèvement. Le coût de l'enlèvement sera à la charge du Client. Celui-ci dépend du poids et du département où aura lieu cet enlèvement.

Il est conseillé au Client de retourner les produits en suivi ou recommandé, avec une valeur déclarée correspondant au prix du produit retourné, ainsi que d'assurer les produits retournés pour couvrir les risques de perte ou de détérioration des produits.

Les produits devront être retournés en parfait état et dans leur emballage d'origine garantissant ainsi leur sécurité, accompagnés de leurs notices et accessoires de pose.

Sous réserve du parfait état du produit retourné, le remboursement de la totalité des sommes versées, y compris les frais de livraison, sera assuré par le Vendeur, selon le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client pour payer sa commande, sauf accord exprès du Client pour qu'il utilise un autre moyen de paiement, dans un délai maximum de quatorze jours à compter de la date à laquelle il est informé de la décision du Client de se rétracter.

Le Vendeur n'est pas tenu de rembourser les frais supplémentaires si le Client a expressément choisi un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé par le Vendeur.

Toutefois, le droit de rétraction ne s'applique pas aux produits suivants :

- les produits confectionnés selon les spécifications du Client ou nettement personnalisés (notamment, les spécifications en terme de matières, de bois, de couleurs ou de dimensions spécifiques du produit), tels que les produits réalisés sur-mesure,
- les produits qui, du fait de leur nature, ne peuvent être réexpédiés, en ce qu'ils sont susceptibles de se détériorer.
- les produits en fin de série et déstockage ne sont ni repris ni échangé.

ARTICLE 10 – RENONCIATION ET TOLERANCE

Il est formellement convenu entre les cocontractants que toute tolérance ou renonciation de l'une des Parties dans l'application de tout ou partie des engagements prévus aux présentes, quelles qu'en aient pu être la fréquence et la durée, ne saurait valoir modification des présentes, ni générer un droit quelconque.

Plus précisément, aucun retard ni aucune inaction, abstention ou omission de la part du Vendeur dans l'exercice de l'un quelconque de ses droits au terme des présentes ne portera atteinte aux dits droits, ni ne sera considéré comme impliquant de sa part une renonciation à se prévaloir de ses droits.

ARTICLE 11 – INTEGRALITE

Les présentes conditions générales expriment l'intégralité des obligations des parties.

Aucune indication, aucun document, ne peuvent engendrer des obligations au titre des présentes, s'ils ne font l'objet d'un avenant signé par les deux parties.

Aucune correspondance antérieure à la signature des présentes ne peut engendrer des obligations au titre dudit contrat.

ARTICLE 12 – NON VALIDITE PARTIELLE

Si une stipulation particulière des présentes est tenue pour non valide, réputée non écrite par une disposition législative ou réglementaire en vigueur ou déclarée telle par une décision ayant autorité de la chose jugée d'une juridiction compétente, les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée, à l'exception de l'annulation des articles 3, 6 et 7, considérés par les parties comme étant essentiels.

ARTICLE 13 – RECLAMATIONS

Toute demande d'information et réclamation éventuelle doit être adressée par mail à l'adresse suivante : client@easycloture.com

ARTICLE 14 – DROIT APPLICABLE ET COMPETENCE

La validité, l'interprétation et l'exécution des présentes Conditions Générales de Vente via les Plateformes sont soumises à la loi française.

Lorsque naît un différend relatif aux présentes Conditions Générales de Vente via les Plateformes, les Parties réaliseront leurs meilleurs efforts pour le régler à l'amiable.

REGLEMENT AMIABLE DES LITIGES - MEDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément aux dispositions des articles L 611-1 et R 612-1 et suivants du Code de la Consommation concernant le règlement amiable des litiges :

Lorsque le consommateur a adressé une réclamation écrite au professionnel et qu'il n'a pas obtenu satisfaction ou de réponse dans un délai de deux mois, il peut soumettre gratuitement sa réclamation au médiateur de la consommation. Le médiateur doit être saisi dans le délai maximal d'un an à compter de la réclamation initiale.

Le médiateur MCP MEDIATION peut être saisi directement en ligne à l'adresse suivante : www.mcpmediation.org ou par courrier MÉDIATION DE LA CONSOMMATION et PATRIMOINE - 12 Square Desnouettes - 75015 PARIS

ANNEXE – FORMULAIRE DE RETRACTATION

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez exercer votre droit de rétractation :

A l'attention de :

La société ARBONIE,

SAS au capital de 260.000 euros, dont le siège social est situé Rue André Citroën - Zone des près LORIBES, 59128 FLERS-EN-ESCREBIEUX,

E- mail : client@easycloture.com

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la vente du bien (*)/pour la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*)/reçu le (*) :

Nom du (des) Client(s) : _____

Adresse du (des) Client(s) : _____

Signature du (des) Client(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.